

## II

La construction de ponts et voies de communications, la rectification des vieux chemins font l'objet de la plupart des délibérations des municipalités du siècle dernier. Comme aussi l'entretien de ces chemins est leur préoccupation constante et leur charge la plus lourde.

Depuis 1600 l'unique route de Ribes est celle qui relie le village à Joyeuse par le pont du moulin d'une part, et à St-André Lachamp par Grand Val, d'autre part. C'est « le chemin royal » des ancêtres. Le conseil prend plusieurs délibérations pour son entretien et le 4 juillet 1818 décide que 200 journées seront employées à rectifier ce chemin « où se trouvent divers tournants qui coupent trop court de manière qu'aucune voiture ne peut pénétrer au chef lieu pour l'enlèvement des vins et autres denrées ».

**Ponts.** — C'est en 1817 que le conseil municipal forme le premier projet de construction d'un pont sur le ruisseau de Rieuribet (Labastide). On revient en 1827 sur l'urgente nécessité de construire ce pont ; on y revient encore en 1832. C'est toujours la question des ressources qui arrête les bonnes volontés. En 1847 le conseil délibère de nouveau sur « l'urgence de réaliser le projet » mais l'examen des plans et devis effraye la municipalité, le devis s'élève en effet à 4.200 francs, somme introuvable à cette époque et on se rabat sur un projet de pont de moindre envergure dont le devis s'élèverait à 2594 francs. Ce fut un mauvais calcul sans doute. Y eut-il aussi incompetence du chef d'entreprise ? Ce premier pont s'écroula peu de temps après sa construction. Il fallut reprendre le travail à pied d'œuvre, l'entrepreneur fut M. Chalbos, le pont fut enfin terminé en 1853, il fut exhausé après 1882.

Le projet du pont de Mas de Lafont ne traîna pas si longtemps. Le 8 août 1842 le conseil municipal en décida la construction, les travaux commencèrent en 1843, l'ouvrage fut terminé en 1844 et reçu par l'agent voyer en 1845. La dépense totale fut de 2861 francs. Naturellement la construction des deux ponts entraîna un déplacement des chemins.

**Routes.** — C'est en août 1845 que furent mis à l'étude les projets de route de *Joyeuse à Valgorge*. Un premier projet comportait le passage par Ribes, Beaumont, Chastanet ; le second par Vernon, le troisième longeait la rivière de Beaume jusqu'à la jonction de Largentière à Valgorge. La municipalité plaida pour le premier projet, faisant ressortir l'utilité d'une route qui desservirait Ribes, St-André, Beaumont, St-Mélany, Dompnac et Chastanet. Le projet, par Vernon ne desservant que cette localité, fut écarté.

Le Conseil revint dans une seconde délibération sur les avantages du premier projet, faisant valoir que la contrée ainsi desservie comprenait six communes d'une population globale de 4260 habitants, alors que Vernon n'en avait que 550.

Malgré l'insistance du maire M. Dusserre et de son conseil le premier projet fut écarté, comme le second d'ailleurs. C'est le « projet longeant La Beaume » qui prévalut, parce que c'était le moins coûteux et le plus commode. Mais avec l'ouverture de ce chemin, Ribes, qui avait été jusque là le lieu de passage des populations des Cévennes fut laissé à l'écart, au grand détriment du commerce local.

*Route de Joyeuse à l'Echelette.* — Plusieurs projets sont à l'étude pour la rectification de la route départementale le n° 4 et les localités intéressées sont invitées à émettre leur avis sur les avantages et les inconvénients de deux projets. Le premier comporte de Joyeuse à l'Echelette, le passage par la rive droite de la Beaume et de la Drobie, le deuxième projet le passage par Paysac, St-Jean de Pourcharesse et Peyre.

Le conseil de Ribes opta pour le premier projet « attendu que la pente est plus douce, le sol plus ferme et surtout que Joyeuse sera avantage par ce débouché et enfin que cette route servirait de chemin de grande vicinalité pour de nombreuses communes privées jusqu'alors de débouché. » Le Conseil en outre demande l'étude d'un chemin de Joyeuse à la Croix de fer par Ribes et St-André, projet qui réduirait la distance à parcourir et ferait réaliser de sages économies. (Délibération du 5 août 1846).

*Route de Joyeuse au Bez.* — A plusieurs reprises revient sur le tapis le projet de route de Joyeuse au Bez, par Vernon, Valgorge, Loubarette ou par Ribes, Beaumont.

Le conseil délibère le 17 mars 1849, puis encore le 15 mai 1853. Il fait valoir chaque fois que le passage par Vernon rendrait cette route inutile pour Ribes, tandis que le passage par le Coussac avec un pont sur la Beaume à Pertouloubaut sauvegarderait à la fois les intérêts de Ribes et de Vernon.

*Route de Joyeuse à Ribes et St-André.* — C'est le 21 novembre 1875 que le conseil municipal étudie et discute un projet de route de Joyeuse à Ribes. Le projet soumis au conseil est celui de la route actuelle. La majorité des conseillers proposait de modifier un peu le tracé et de faire le pont un peu plus haut vers le moulin. L'administration ne tint aucun compte des suggestions du Conseil et décida que le projet serait exécuté sans modification. Le conseil s'y rallia, adopta les plans et devis et vota les fonds nécessaires à son exécution.

La part de la Commune fut fixée à 15.300 francs pour le pont d'Allune et à 6.000 francs pour le chemin vicinal du pont à Ribes.

Ce chemin devait être le premier tronçon d'une route qui devait relier le pont d'Allune aux Vansen passant par Ribes, St-André, Planzolles. Le conseil municipal dans une réunion tenue en juillet 1879 en approuve le projet et promet de participer aux dépenses. Ce projet ne fut que partiellement réalisé.

Le 18 février 1880 le Conseil examine les comptes définitifs du pont d'Allune. Ces comptes dépassent de beaucoup ceux qui étaient prévus dans l'adjudication du 16 octobre 1876 et pour lesquels la commune s'était engagée. La part de la commune qui devait être de 15.300 francs s'élève à 20.999 francs. Naturellement le Conseil n'approuva pas ce compte et demanda un nouvel examen détaillé au préfet.

Le procès fut porté devant le Conseil de préfecture et par décision du Conseil municipal en date du 23 juin 1881 M. Frédéric Chalbos fut délégué pour aller défendre la cause de la commune contre l'entrepreneur Poreau. Une expertise fut ordonnée et une transaction intervint en faveur de la commune. En 1885 un crédit de 145 fr. était ouvert pour les experts M. M. Vieljeu et Baissac.

On voit que les maires et les municipalités de l'époque défendirent sagement les intérêts de leur commune, mais des influences

contraires prévalurent le plus souvent et leurs revendications n'aboutirent que partiellement.

Depuis 1880 les maires et M. Lauriol en particulier ont doté leur village d'un réseau vicinal qui rend les plus grands services à l'exploitation agricole.

Les travaux les plus importants exécutés depuis cette époque sont :

Le chemin vicinal du Mas de Lafont au Gelly. (Délibération du 16 novembre 1879).

La rectification de la route du Gelly à la Croix du Lauzas (D. 23 mars 1884).

Le chemin de Labastide au Codou, dit chemin du Mas de Lafont (30 août 1884).

Plus tard, avant et après la guerre 1914-1918, ont été faits les chemins du Gelly à Lassirole; de Ribettes au Bas Grand Val, et enfin le chemin de Malaribes, rectifié et élargi tout récemment. Tout récemment aussi une nouvelle route a été ouverte au hameau du Prat rectifiant la route existante de Ribes à Joyeuse.

La municipalité actuelle animée de bonne volonté comme ses devancières, a elle aussi apporté au village sa part dans les améliorations matérielles. Parmi ces réalisations il faut signaler la création d'une ligne téléphonique en 1928 (Délib. du 17 juin), et l'électrification de nos hameaux en 1931 (Délibération du 12 mars).

On dit quelquefois que les paysans ne savent pas s'unir et se grouper en vue de leurs intérêts professionnels. Ce n'est que trop vrai, hélas ! Pourtant M. Lauriol réussit à organiser plusieurs syndicats d'agriculteurs grâce auxquels furent faits les chemins ruraux dont nous venons de parler. Grâce encore à l'initiative de M. Lauriol, de M. Edmond Charay et des prêtres de la paroisse, des Caisses mutuelles groupant à peu près tous les propriétaires de la commune furent créées avant et après la guerre de 1914 et rendent des services appréciés en même temps, quelles sont un élément d'union (1)

(1) Aucune réaction importante ne paraît avoir été provoquée au village par les Révolutions politiques du siècle dernier, contrairement à ce qui se produisit ailleurs. Le paysan est opportuniste, il avait fait bon accueil à la République puis à l'Empire en 1848 et 1852, il accueillit de même la République de 1871. La forme du gouvernement lui importait assez peu, il était plus sensible aux répercussions économiques de ces crises politiques. La Révolution de 1848, si nous en croyons une délibération du Conseil municipal eut une influence fâcheuse pour l'industrie locale. Le Conseil donc, dans une délibération du 30 juin se plaint « que la Révolution a porté une atteinte sérieuse à l'industrie séricicole la principale ressource du pays et en conséquence il demande un dégrèvement à l'Etat ».